



Règlement du carnaval du 9 mars 2026

Le Carnaval se déroulera le lundi 9 mars sur la journée.

Les élèves viennent au lycée déguisés et conservent leur déguisement durant les cours qui ont lieu normalement.

Les personnels adultes du lycée sont invités à se déguiser également.

Pour le bon déroulement de cette journée festive, les élèves doivent respecter certaines consignes :

- * Les tenues de déguisement ne doivent pas être indécentes (tenues légères) ou provocatrices (signes religieux ou politiques).
- * Les chapeaux, faisant partie du déguisement, sont acceptés mais doivent être retirés dans les salles de classe.
- * Les masques recouvrant le visage doivent être enlevés pour entrer dans le lycée et durant les cours. Ces masques ne doivent être ni provocateurs (représentation de personnages politiques) ni engendrer de fortes émotions (masques rappelant la mort).
- * Les armes à feu factices ne sont pas autorisées. Seules les épées (en plastique ou en mousse) sont acceptées dans un but décoratif.
- * Prise de photos : Des photos de groupe seront prises et postées sur le site officiel du lycée ainsi que sur le compte instagram CVL. Cependant, nulle photo ne doit être prise à l'insu d'une personne.

Le non- respect de ce règlement ne pourra que discréditer ce projet qui est le nôtre et qui nous tient à cœur.